

PARACHAT

KI TETSÉ

29 AOÛT 2015
14 ELLOUL 5775

895



HILLOULOT

- 14 Elloul Rabbi Yaacov Melloul
- 18 Elloul Yehouda Loew "Le Maharal de Prague"
- 19 Elloul Rabbi Abdallah Somekh
- 19 Elloul Rabbi Haïm Benchetrit "Le Knesset Hagedola"
- 19 Elloul Rabbi Eliahou Lopiane

Que leur mérite vous protège. Amen

Publication

HEVRAT PINTO

Sous l'égide de
Rabbi David Pinto Chlita

32, rue du Plateau
75019 Paris - France
Tel.: +331 42 08 25 40
Fax: +331 42 06 00 33

20 bis, rue des Mûriers
69100 Villeurbanne -
France

Tel.: +334 78 03 89 14
Fax: +334 78 68 68 45

www.hevratpinto.org

Paris Lyon Marseille

All. 20:23 20:08 20:03

Fin 21:30 21:12 21:04

La Voie à Suivre

7"07

MÊME EN TEMPS DE GUERRE, LA TÊTE DOIT ÊTRE PLONGÉE DANS LA TORAH

Rabbi David Pinto Chlita

« Quand tu partiras en guerre contre tes ennemis, que Hachem ton D. les livrera entre tes mains et que tu feras des prisonniers, si tu vois dans les prisonniers une femme de belle apparence et que tu la désires, tu la prendras pour femme » (Devarim 21, 10-11).

Nous trouvons dans les paroles de la sainte Torah que le Saint, béni soit-Il a promis aux bnei Israël que lorsqu'ils entreprendraient une guerre facultative, Il leur accorderait une aide particulière pour qu'ils méritent la victoire, et même de faire des prisonniers et de conquérir du butin. Et lorsque les bnei Israël obéissent à leur Père des cieux et suivent Ses voies, Il se montre favorable envers eux et leurs ennemis se trouvent très facilement livrés entre leurs mains. Mais lorsque le peuple d'Israël tourne le dos à Hachem son D., toutes les armes du monde ne serviront à rien dans ses guerres contre ses ennemis. Cela signifie que tant qu'il obéit de tout cœur à son Père des cieux, il mérite que ce soit Lui Qui mène ses guerres et fasse s'incliner leurs ennemis devant lui.

Dans la suite des versets, la Torah dit que si un guerrier juif voit pendant la guerre une femme non-juive de belle apparence et que l'amour s'éveille en lui, il lui est permis de la prendre avec lui et de l'installer chez lui pendant un mois, et si au bout de ce mois il la désire encore bien qu'elle ait défait ses cheveux et laissé pousser ses ongles, la Torah lui permet de la prendre pour femme.

Cette réalité que la Torah permette à un juif droit et pur d'épouser une femme non-juive qui a été faite prisonnière est vraiment très difficile à comprendre. Apparemment, on se serait attendu à ce que Hachem ordonne à Ses enfants de faire bien attention, lorsqu'ils partent en guerre, à préserver leurs yeux et à ne pas regarder les femmes ni les images de débauche, afin que le désir ne s'éveille pas en leur cœur. Or au lieu de leur ordonner de veiller sur leurs yeux, la Torah leur permet de faire prisonnière une femme de belle apparence et même de l'épouser au bout d'un mois, totalement légalement. Il m'est arrivé de penser que si j'avais mérité d'être Moché, je me serais certainement adressé au Saint, béni soit-Il pour Lui demander comment Il écrivait des choses comme cela dans Sa sainte Torah, qui est entièrement sainteté, réserve et pudeur.

Une autre question se pose à ce propos : comment les bnei Israël, qui étaient des justes parfaits et portaient en guerre avec le séfer Torah en main, pouvaient-ils en arriver au désir d'épouser des femmes étrangères, bien qu'ils les aient vues pendant trente jours les cheveux défaits et les ongles longs ? Comment pouvaient-ils encore désirer les prendre pour femmes ? Il faut rechercher ce que veut dire le verset qui permet, dans une guerre facultative, de faire prisonnière une femme de belle apparence et de l'épouser.

Avant de répondre à toutes ces questions, commençons par dire que les bnei Israël sont comparés à une jeune mariée et le Saint, béni soit-Il à l'époux, alors que la sainte Torah est comme un contrat de mariage entre eux (voir Chemot Rabba 46, 1). Or on sait que lorsque le fiancé veut épouser sa fiancée, il commence par la rencontrer et discuter avec elle, et c'est seulement s'ils se plaisent mutuellement qu'ils décident de se marier. De même, les bnei Israël et le Saint, béni soit-Il sont liés ensemble par le mariage, et pour que les bnei Israël sachent et connaissent quelles sont les habitudes et les voies du Saint, béni soit-Il, ils doivent s'attacher à la Torah qui a été écrite par Lui et qui est le but ultime. Le Saint, béni soit-Il, Qui sonde les reins et les cœurs, et a aussi créé les bnei Israël, les connaît jusqu'au plus profond et sait qu'ils conviennent pour être Son épouse, mais en revanche, pour que les bnei Israël connaissent les volontés et les exigences du Créateur, ils doivent s'attacher à la sainte Torah, et par son intermédiaire ils pourront arriver à réaliser l'enseignement : « Le Saint, béni soit-Il, la Torah et Israël ne font qu'un. »

En fait, la Torah est comme un instrument nous permettant de connaître le Saint, béni soit-Il et Ses désirs. Or lorsqu'une femme connaît son mari et sait quelles sont les choses qui lui causent de la satisfaction, le mariage marche bien. A l'inverse, lorsqu'elle ne cherche pas à connaître la nature et la volonté de son mari, mais se conduit comme il lui plaît à elle, le mariage va rapidement vers une crise, et cela peut même conduire jusqu'au divorce. Pour que les bnei Israël puissent vivre dans l'amour, la fraternité, la paix et l'amitié avec Hachem, ils doivent savoir et connaître Ses volontés, quelles sont les choses qui Lui donnent de la satisfaction, et par ailleurs, quelles sont les choses qu'Il déteste et qui risquent de Le mener à la colère. Et quand les deux côtés se connaissent et s'efforcent de respecter la volonté de l'autre, le mariage marche très bien et porte ses fruits.

Il est promis à l'homme que lorsqu'il aura goûté à la Torah, il verra immédiatement que c'est une bonne marchandise et qu'elle est plus douce que le miel et le suc des rayons. Le doux chantre d'Israël a dit dans ses psaumes (Téhilim 34, 9) : « Goûtez et voyez que Hachem est bon », c'est-à-dire que dès qu'on goûte le goût de la Torah, on peut immédiatement voir combien elle est bonne et agréable.

Or le mauvais penchant, lorsqu'il voit le lien fort et beau qui s'est tissé entre les enfants du Saint, béni soit-Il avec la sainte Torah, essaie de toutes ses forces de le rompre et de l'abîmer, afin que le mariage tourne mal. C'est pourquoi il vient faire entrer dans le cœur de l'homme des pensées de désir et brouille son esprit par l'attrait des femmes, afin que cela le dérange dans l'étude de la Torah au point qu'il devienne incapable de se concentrer, et comme la Torah connaît l'âme humaine, elle lui a ordonné : « quand tu partiras en guerre contre ton ennemi », à savoir la guerre

contre le mauvais penchant. Pendant toute sa vie, on doit partir en guerre contre lui afin qu'il ne réussisse pas à rendre fou par des spectacles interdits.

Et il est promis à celui qui craint D. que s'il persévère dans sa guerre contre le mauvais penchant, il méritera de faire des prisonniers, c'est-à-dire de le soumettre et de se débarrasser de l'influence qui faisait de lui un prisonnier à la merci de son vainqueur. La Torah continue en disant : « Si tu vois dans les prisonniers une femme de belle apparence », ce qui désigne des choses qui attirent l'homme lorsqu'il part en

guerre sans que ce soit avec des intentions désintéressées. S'il y allait alors que des paroles de Torah se pressent dans sa tête et que toute son intention soit d'agrandir l'honneur du Ciel, la Torah le protégerait certainement, lui éviterait les propositions du yetser, et il ne verrait pas de belle femme devant ses yeux. Mais quand quelqu'un part en guerre dans une situation de faiblesse dans la Torah, le mauvais penchant en profite pour lui faire entrer dans la tête des pensées impures, et il voit immédiatement devant ses yeux une femme de belle apparence qui éveille en lui le désir de la prendre pour femme.

Etudes sur l'éveil à la techouva

Pendant le mois d'Elloul, observe le gaon Rabbi Yo'hanan Sofer che-lita, chacun d'entre nous reçoit une convocation au jugement. Chaque jour, il est proclamé : « Untel fils d'Untel est convoqué en jugement ! » Non seulement cela, mais sa famille, ses proches et ses voisins aussi, tout le monde passera devant Lui individuellement.

Et personne n'a à cœur de se repentir, personne ne craint ni ne tremble de ses fautes !

On raconte que dans une certaine petite communauté, un jour l'un des fidèles a été assigné en justice pour une faute contre les autorités, et il était en grand danger. Toute la communauté a été en effervescence pour chercher des moyens de l'aider et de le sauver de ce danger, et on ne parlait que de cela toute la journée.

Or voici que maintenant le mois d'Elloul est là, chacun d'entre nous se tient en jugement pour être inscrit dans le livre de la vie, non seulement lui, mais tous les membres de sa famille, ses proches et ses amis.

Quel cœur ne tremblerait pas et ne souhaiterait pas se renforcer pour chercher des moyens d'être sauvé du jugement ? Et comment n'avoir pas pitié de soi-même en se repentant totalement et en prenant sur soi d'améliorer sa conduite dans tous les domaines, que ce soit en faisant du bien ou en évitant de faire du mal, et en décidant de ne plus retomber dans ses fautes, mais de se renforcer continuellement pour l'honneur de Son royaume et l'honneur de la Chekhina, profané chez les non-juifs, et pour notre terre sainte profanée, et le lieu du Temple où errent des chacals ?

Pourquoi n'a-t-on pas peur ?

Nous savons qu'il y a des gens qui comprennent la profondeur du jugement à Roch Hachana, si bien que pendant tout le mois d'Elloul, ils se trouvent dans un processus de progression, plus on approche du jour du jugement, plus ils s'élèvent, et c'est ainsi que cela doit être.

Mais nous voyons qu'il y en a d'autres qui ne comprennent pas ce qui se passe autour d'eux, c'est pourquoi au début du mois d'Elloul ils s'enthousiasment et s'efforcent de se renforcer, mais plus on avance dans le temps plus cet enthousiasme s'amenuise.

Quel est le secret de la différence entre ces deux sortes de personnes ?

Le machguia'h Rabbi Yé'hezkel Lewinstein zatsal l'a expliqué de la façon suivante :

« La grande question est de savoir pourquoi le jour du jugement, dont dépendent la vie de l'homme en ce monde-ci et dans le monde à venir, ne fait aucune impression sur la plupart des gens ? La crainte du jugement devrait pourtant être tangible ?

« Rabbeinou Yona s'en est déjà étonné : « Il y a des gens qui ne sentent pas qu'en ce qui concerne la mort, il convient de faire des provisions de route et d'améliorer sa conduite, et le jour de la mort ne leur vient pas à l'esprit avant son arrivée effective. » Il répond : « Ils deviennent comme des animaux, qui ne sentent pas l'existence de la mort avant le jour fatidique. »

La raison en est que « chez les méchants, la dépravation s'attache à leur âme en tout temps, au point qu'elle devient débauchée et se perd.

» Or en l'absence de vitalité de l'âme et de puissance du sentiment, on ressemble à un animal, alors pourquoi s'étonner de l'absence de crainte du jugement à Roch Hachana ? »

A Novardok, on donnait une parabole à ce sujet :

A l'étranger, il y avait des endroits où il fallait payer des droits de douane sur les marchandises, et d'autres où l'on était exempté de ces droits. En vérité, celui qui achetait de la marchandise à des endroits exemptés d'impôts pour la vendre dans un endroit où elle était imposable pouvait s'enrichir considérablement, mais pour cela il fallait passer la frontière en fraude pour ne pas devoir payer la douane, sinon on n'aurait rien gagné. Et ainsi, on passait en fraude, en cachant la marchandise sous une couverture quelconque, ou autres moyens de ce genre, pour que le douanier ne l'aperçoive pas.

Et voici qu'un juif de cette sorte avait loué une charrette, l'avait chargée de marchandise enveloppée de toutes sortes de façons, et avait minutieusement projeté les moyens de passer la douane en fraude. Dès ce moment-là, bien qu'il ait eu l'expérience de ce genre de passages, son cœur s'est mis à battre de crainte, car en fin de compte s'il se faisait prendre, non seulement la marchandise serait confisquée, mais qui savait ce qui lui arriverait à lui-même !

Et pourtant, l'appât du gain était si fort qu'il continuait les manœuvres qu'il avait programmées.

On approchait déjà de la frontière. La peur du marchand allait en grandissant. De son cœur s'élevait une prière vers le maître du monde pour que tout se passe bien.

Le cocher, quant à lui, bien que ne sachant pas exactement de quoi il était question, comprenait d'après la somme importante qu'il avait reçue qu'il ne s'agissait pas de quelque chose de tellement légal... Et lui aussi attendait avec une certaine angoisse de voir ce qui allait se passer au moment où l'on passerait la frontière.

Il y avait là quelqu'un qui ne s'était pas ému le moins du monde pendant tout le voyage, ni au moment où la marchandise avait été chargée, ni quand on s'était approché de la frontière, ni même au moment du passage proprement dit. Il avait passé tout cela dans une totale sérénité.

C'était le cheval !

Non seulement parce qu'en vérité il n'avait pas de quoi s'émouvoir, car même si on l'attrapait on ne lui ferait rien, puisqu'il n'était qu'un cheval... mais parce qu'il ne saisissait absolument rien de tout ce qui se passait autour de lui, et celui qui ne connaît pas la réalité ne s'émue de rien.

Voici ce que disait le Machguia'h zatsal :

Celui qui est doué d'intelligence sait qu'au jour du jugement est fixé tout l'avenir de la communauté et des particuliers, c'est pourquoi plus il s'approche, plus il s'émue et prête attention. Mais celui dont la façon de vivre se déroule à la façon d'un « cheval associé dans la guerre » (Yirmiyah 8, 6) ne s'émue nullement de cette réalité à l'intérieur de laquelle il vit.

A nous, il nous manque de discerner que le déroulement de notre vie est celui d'un cheval associé à la guerre.

Notre roi est vérité, et il n'y a rien d'autre que Lui

Au cours d'une de mes visites à New York, j'ai visité l'endroit où se dressaient autrefois les tours jumelles, qui étaient un centre commercial mondial, et qui se sont écroulées le 23 Elloul 5761, 11 septembre 2001, frappées de plein fouet par des avions dans un acte de terrorisme.

Alors que je m'y trouvais, j'ai entendu des gens à côté de moi qui appelaient cet endroit « Ground Zero », ce qui signifie « Le terrain zéro ».

Lorsque j'ai entendu cela, je me suis demandé pourquoi on appelait cet endroit-là justement « zéro », et non « deux » à cause des deux tours qui s'y trouvaient.

En même temps, je me suis dit que cet endroit s'appelait maintenant « zéro » parce qu'auparavant s'y dressaient les deux bâtiments les plus hauts des Etats-Unis, alors que maintenant il n'y restait plus rien, zéro.

A cet endroit-là j'ai aperçu un grand écriteau où il était inscrit : « We are on top of the world », nous sommes au sommet du monde.

Les gens de l'endroit m'ont expliqué qu'il y avait un écriteau comme cela dans le très célèbre restaurant qui se trouvait au dernier étage de l'une des deux tours.

Cet écriteau m'a amené à la conclusion que certes, les propriétaires du restaurant, ainsi que tous ses clients, pensaient qu'ils se trouvaient au sommet du monde, mais le Saint, béni soit-Il leur a montré en un instant qu'en réalité ils étaient zéro. Rien du tout.

Hachem est le seul Qui se tient au sommet du monde et le dirige à chaque instant, et en dehors de Lui, il n'y a rien que l'on puisse appeler « le sommet du monde ».

L'orgueil rend fou

Une certaine année, j'ai organisé une grande réunion des habitants de Lyon dans le but de faire passer un message très important. Pendant les jours qui ont précédé ce congrès, j'ai eu très peur qu'en fin de compte, peu de gens s'y présentent, et que l'impact du message s'en trouve diminué.

Mais une grande surprise m'attendait.

Quand je suis entré dans la salle où avait lieu le congrès en question, j'ai été stupéfait de la voir comble, il y avait beaucoup plus de participants que je ne l'avais escompté.

En un court instant m'a traversé une légère pensée d'orgueil : voici de tellement nombreuses personnes qui arrivent ici pour m'écouter.

En punition du ciel de mon orgueil prématuré, lorsqu'il s'est agi d'ouvrir la bouche devant ce grand public, tout ce que j'avais pensé dire a disparu de ma tête.

Je me suis immédiatement repenti de mon orgueil, j'ai prié Hachem et j'ai dit le verset « Hachem est roi, Il revêt la grandeur » (Téhilim 93, 1), par lequel je proclamais que l'honneur et la grandeur appartenaient uniquement à D. et que seul Il est le Roi de gloire, à Lui seul convient la hauteur.

De plus, pour me sentir petit à mes propres yeux, j'ai commencé mon discours par une légère plaisanterie qui a fait rire le public, et ainsi je me suis senti méprisable, car je me tenais devant un grand public et je plaisantais avec lui.

Quand le sentiment de grandeur et d'orgueil que j'avais ressenti en entrant dans la salle m'a quitté, Hachem m'a remis en tête les paroles de moussar, et j'ai pu dire au public ce que j'avais prévu de lui dire.

« Réjouis-toi, femme stérile qui n'a pas enfanté » (Yéchayah 54)

Le rapport avec le Chabbat : Cette haphtara est l'une des sept haphtarot de consolation qui sont lues à partir du Chabbat qui suit Ticha BeAv.

« Réjouis-toi, femme stérile qui n'a pas enfanté » (Yéchayah 54, 1)

« Qu'elle se réjouisse parce qu'elle n'a pas enfanté ? Mais plutôt, réjouis-toi, assemblée d'Israël, qui ressemble à une femme stérile parce qu'elle n'a pas enfanté de fils pour le Guéhénom » (Berakhot 10a).

Pour quelle raison la Guemara pose-t-elle une question sur « qui n'a pas enfanté », « qu'elle se réjouisse parce qu'elle n'a pas enfanté ? »

Le Mahari HaCohen explique que d'après nos Sages, les Matriarches étaient stériles parce que le Saint, béni soit-Il désire la prière des justes (Yébamot 64b).

Mais de quoi s'agit-il ? Lorsque nous voyons qu'en fin de compte, après avoir prié, elles ont mérité des fils, car alors c'est un signe qu'auparavant elles n'étaient stériles que parce que Hachem désirait leurs prières. Mais si elles n'avaient pas eu de fils même ensuite, il n'y aurait pas eu lieu de donner cette raison.

C'est pourquoi la question : « qu'elle se réjouisse parce qu'elle n'a pas enfanté ? » se pose. En effet, il est possible que le fait même de la stérilité ne soit dû qu'au fait qu'elle est considérée comme une juste et que D. désire sa prière, auquel cas il lui convient de s'en réjouir. Mais si elle n'a pas enfanté même après avoir prié, il y a lieu de poser cette question. - (« Midrach Yéhonathan »)

Hommes de foi

L'un des jours de la hilloula de Rabbi 'Haïm Pinto, que son mérite nous protège, est arrivée une femme qui a raconté aux assistants une histoire prodigieuse :

L'année précédente, un problème grave s'était développé dans ses yeux, ce qui risquait de la mener à une cécité totale. Elle avait consulté un grand ophtalmologue qui lui avait dit qu'il diagnostiquait un certain problème médical, et qu'on devait lui opérer l'œil.

Cette femme craignait beaucoup l'opération, et a raconté aux assistants qu'elle était allée chez le tsaddik Rabbi David Pinto pour recevoir sa bénédiction. Rabbi David lui avait dit de commencer à observer les mitsvot, et qu'ainsi le mérite du tsaddik Rabbi 'Haïm la protégerait et qu'elle guérirait.

Elle suivit ce conseil, prit sur elle de se renforcer dans l'observance de la Torah et des mitsvot, en croyant de tout son cœur que le mérite du tsaddik jouerait en faveur de sa guérison. Le jour de l'opération, le médecin refit des examens en vue de l'opération, et alors se passa quelque chose d'extraordinaire. Dès qu'il se mit à l'examiner, il lui dit qu'elle n'avait plus besoin d'opération, ce qui était tout simplement impossible selon les lois de la nature.

Notre maître chelita, qui était présent en cette occasion et avait tout entendu personnellement, s'exprima ainsi : « On voit donc que Hachem peut modifier l'ordre naturel des choses, puisque tous les malheurs de l'homme sont uniquement destinés à provoquer son repentir, et lorsqu'il se repent effectivement, Hachem lui enlève ces malheurs de façon surnaturelle. »

« Il arrivera (véhaya) » que le jour où il partagera entre ses fils l'héritage de ce qu'il possède, il ne pourra pas donner le droit d'aînesse au fils de la femme aimée alors que l'aîné est le fils de la femme dédaignée » (21, 16).

Nos Sages ont donné un grand principe dans le Talmud (Méguila 10a) : partout où il est écrit « Véhaya », il est question de quelque chose d'heureux. Par conséquent il faut demander quelle raison de se réjouir il y a ici, lorsque quelqu'un meurt et lègue son argent à ses fils ?

Effectivement, Rabbi Aharon Zakaï chelita écrit dans son livre « Torat HaParacha » que quelqu'un qui laisse à ses fils l'héritage de biens qui lui appartiennent légalement et ne sont pas le fruit d'un vol, comme le dit le verset « l'héritage de ce qu'il possède », grâce à son travail, doit dire « véhaya », car c'est une joie de laisser quelque chose de légal, parce qu'un tel argent entraîne la réussite.

Mais quand l'argent vient aux héritiers grâce à des transgressions, on en punit le père, et les fils seront également punis parce qu'ils auront utilisé ce qui provenait d'un vol.

« Tu ne dois pas voir le bœuf ou l'agneau de ton frère égarés et ne pas t'en préoccuper, tu dois les ramener à ton frère » (22, 1).

Le Chla explique sur ce verset que si la Torah nous met en garde de la sorte lorsqu'il s'agit d'une perte financière, à combien plus forte raison lorsqu'il s'agit de la perte d'une vie ! Il faut donc dire : tu ne dois pas voir tes frères égarés, qui ont quitté le chemin de la Torah et de la crainte du Ciel, et ne pas t'en préoccuper. Il ne faut jamais dire : qu'ai-je à voir avec ces pécheurs ?

Mais « tu dois les ramener », c'est un devoir d'éveiller des frères égarés et de les mener au repentir.

« Quand tu bâtiras une maison neuve, tu établiras une rampe autour du toit » (22, 8).

Le livre « Levouch Yossef » donne une jolie interprétation au nom du livre « Toldot Adam » : les initiales du mot « ma'akeh » (une rampe) sont également celles de : « hirourei aveira kachim mi-avera », les imaginations d'une faute sont plus graves que la faute elle-même. Effectivement, il faut se rappeler que le cerveau humain est le lieu le plus élevé du corps, c'est pourquoi on le surnomme « toit ». Quand le cerveau d'un juif est pur de toute imagination de faute, c'est un grand appui contre le danger de tomber moralement.

« Ils le condamneront à payer cent pièces d'argent » (22, 19)

C'est une allusion aux cent bénédictions qu'on doit dire tous les jours, comme il est expliqué dans Tan'houma à propos du verset (Devarim 10, 12) : « Et maintenant (véata), Israël, qu'est-ce que (mah) Hachem ton D. te demande », ne lis pas « mah » (que) mais « méah » (cent).

Et ce verset parle du ba'al techouva, ainsi qu'il est dit : « véata » désigne toujours la techouva, d'après le verset : « Et maintenant, Israël, qu'est-ce que Hachem ton D. te demande », il doit s'efforcer d'atteindre ce nombre. - (Rabbi Haïm ben Attar)

Le renforcement de la foi et l'annulation de la force d'Amalek

La paracha Ki Tetsé se termine par le passage de l'anéantissement d'Amalek, alors que la parachat Ki Tavo, qui suit immédiatement, commence par l'ordre d'apporter les prémices, ainsi qu'il est dit (Devarim 26, 1-2) : « Lorsque tu viendras dans le pays – tu prendras des prémices des fruits de la terre... tu les mettras dans un panier et tu iras vers le lieu où Hachem ton D. choisira de faire résider Son Nom. » Comme il n'y a pas de hasard dans la Torah, il y a nécessairement dans cette juxtaposition des parachiot un rapport qui doit nous enseigner une leçon.

On peut dire que la Torah a ordonné d'apporter au cohen les prémices des fruits afin d'enseigner aux bnei Israël que ce n'est pas grâce à leur propre force qu'ils ont obtenu ces richesses, mais que c'est uniquement D. Qui leur a donné une bénédiction dans les fruits et leur a fait pousser les récoltes. S'Il n'avait pas fait tomber la pluie ni donner Sa bénédiction dans les fruits, tous les efforts seraient vains et ne pourraient pas faire sortir quoi que ce soit de la terre. C'est seulement parce que Hachem veille sur la terre et lui donne Sa bénédiction que la terre leur donne des récoltes abondantes et de bonne qualité.

Quand le peuple d'Israël apporte au cohen les prémices de ses fruits, il montre par là qu'il n'y a pas de hasard dans le monde et qu'il croit fermement en Hachem Qui donne Sa bénédiction dans les fruits. Plus la foi se renforce et grandit dans le cœur de l'homme, plus la force d'Amalek s'amenuise et plus le doute disparaît. En revanche, quand quelqu'un est sûr de lui et croit que sa richesse est due à sa force et à sa sagesse, cette pensée même augmente et renforce le doute planté par Amalek dans le monde, dont tout le but est de refroidir la foi du peuple d'Israël en Hachem.

A notre époque, où nous n'avons plus le Temple et où nous ne pouvons plus nous rendre en pèlerinage à Jérusalem avec un panier de prémices, nous ferions bien de nous habituer à remercier Hachem de toute bonne chose qu'Il fait pour nous, petite ou grande. En nous renforçant dans la reconnaissance, dont le plus haut niveau consiste à dire une bénédiction pour le mal de la même façon qu'on dit une bénédiction sur le bien (voir Berakhot 60b), d'une part se renforcera en nous la foi en D., et d'autre part la force d'Amalek sera annulée. Qui d'entre nous n'attend pas le Machia'h, le sauveur qui mettra une fin à nos peines ainsi qu'à toutes les maladies et douleurs ? C'est seulement quand la force d'Amalek disparaîtra totalement du monde que Hachem pourra dévoiler Sa lumière sur nous, c'est pourquoi nous ferions bien de nous efforcer d'agir pour accélérer la délivrance par l'annulation du doute et le renforcement de la foi.

Garde ta Langue

Le lachon hara se mesure d'après l'homme lui-même. Dire de quelqu'un de pauvre qu'il a donné une certaine somme à la tsedaka est un compliment pour lui, alors que si l'on disait la même chose d'un riche, ce serait une honte pour lui, et ainsi de suite. Le locuteur ne peut pas dire que peu lui importerait si on disait cela de lui-même, parce que le lachon hara se mesure d'après l'homme dont il est question, et non d'après celui qui parle.